

Travaux de la Chambre

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas aussi pessimiste que mon honorable ami à propos de la séance de demain. De fait, j'avais l'intention de demander, puisque l'éclairage est tellement agréable de l'autre côté, si nous pouvions aussi en faire l'essai de ce côté-ci...

Une voix: Venez de ce côté-ci.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): ... ainsi, nous pourrions profiter des lumières des deux côtés de la Chambre au cours de la semaine précédant Noël.

Je voudrais vous faire part de nos intentions concernant le programme législatif pour le reste de la semaine et la semaine prochaine. Demain...

Des voix: Que va-t-il se passer aujourd'hui?

M. Baker (Nepean-Carleton): Demain, nous avons l'intention de mettre en délibération le bill C-20 pour l'unique séance du comité plénier autorisée en vertu de l'article 75C du Règlement. La semaine prochaine, nous aborderons l'étape de la troisième lecture du bill C-20 et nous ferons franchir toutes les étapes au budget principal.

Une voix: Mais aujourd'hui?

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, à propos des travaux de la Chambre, puis-je demander au président du Conseil privé s'il a l'intention de faire une autre déclaration à la Chambre, soit lors des déclarations de ministres, soit à un moment quelconque, au sujet des formulaires de déclaration d'impôt sur le revenu qui ont été mis à la poste, d'après ce qu'on nous a dit. Comme je ne connais personne qui ait reçu cette formule, le ministre peut-il nous dire ce qu'on envisage à ce sujet? Va-t-il faire une déclaration à la Chambre?

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, je vais certainement m'informer pour savoir de quoi il retourne. Si j'avais été averti au préalable de l'intention du député de poser cette question, j'aurais pu lui fournir ces renseignements. Je vais m'informer et lui en reparler. Peut-être pourrions-nous en reparler plus tard.

● (1510)

M. Rose: Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au président du Conseil privé à titre de leader du gouvernement à la Chambre. Depuis quelques mois nous avons au *Feuilleton* une motion demandant la création d'un comité mixte chargé d'étudier l'énergie nucléaire. Le leader de la Chambre aurait-il l'amabilité de nous dire quand il pourra mettre cette motion à l'étude?

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, les partis ont discuté de l'opportunité de cette étude. Je sais que le député de Mission-Port Moody a pris part à ces discussions et, en fait, il m'a écrit. Nous examinons la question et le cabinet

[M. MacEachen.]

doit se réunir demain pour étudier les instances du député. Si nous parvenons à nous entendre sur des conditions acceptables, j'ai l'intention de soulever la question dès le retour de la Chambre, en janvier.

[Français]

M. Guay: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au leader de la Chambre. Étant donné que nous continuons les travaux réguliers, je signalerai que la motion n° 9, inscrite à mon nom, et qui porte sur le rétablissement d'une marine marchande canadienne, serait normalement débattue lundi à 5 heures. Je voudrais savoir si le très honorable premier ministre ou le ministre responsable sera présent à la Chambre pour donner des positions claires, nettes et précises en ce qui regarde la marine marchande canadienne?

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, je sais que cette question a beaucoup d'importance pour l'honorable représentant et, en fait, pour les députés de ce côté-ci. Je tiens à lui dire qu'il y aura quelqu'un ici pour lui exposer clairement la position du gouvernement, qu'il connaît déjà, je pense.

M. l'Orateur: Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) désire soulever la question de privilège.

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, j'aimerais reporter ma question de privilège à demain, si vous le permettez.

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés semblent avoir un sujet de conversation passionnant. Je les invite à en parler derrière les rideaux ou dans les couloirs afin que nous puissions entendre ce qui se dit à la Chambre.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. BUJOLD—LE PROGRAMME HOSPITALITÉ CANADA—LE PRÉSUMÉ MANQUE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'OCTROI D'UN CONTRAT À CP AIR

L'hon. David MacDonald (secrétaire d'État et ministre des Communications): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. On m'a signalé il y a quelques instants que mardi de cette semaine, le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Bujold) avait soulevé la question de privilège relativement au programme Hospitalité Canada et de son présumé recours indu aux services de CP Air au détriment d'Air Canada.

Il s'agit d'une affaire assez complexe dont je ne saurais expliquer le fin mot ici même à la Chambre. Cependant, je tiens à signaler qu'Hospitalité Canada ne poursuit activement aucune politique susceptible d'avantager une société aérienne par rapport à une autre. En fait, Hospitalité Canada s'efforce de tirer le meilleur parti possible des deux sociétés aériennes.